

La Ligne Verte
en Cévennes



Le lien



Bulletin d'information et d'échange "Du Céfédé à La Ligne Verte"

Donner du sens à notre action !

Champdomergue... Jouany... Transhumance...
Cochon grillé... Nuit des camisards...



Photos Pierre Schmitt

Sommaire n°11 - mai 2016

Ligne historique _____ 2

- Ces petits châteaux forts...
- Les chemins de la soie (2^{ème} partie)

Ligne de cœur _____ 4

- Ligne verte des Cévennes
- La Ligne s'active
- Programme 2016 sur la Ligne verte
- La Nuit des camisards
- Raconte-nous la Ligne verte

Ligne d'horizon _____ 6

- Rand'au Sentier du moulin
- Une mutuelle, pourquoi ?
- Origine de la langue occitane (2^{ème} partie)

Ligne de vie _____ 7

- Et pourquoi... pas toi ?
- Alain Niel, notre ami...

Ligne-infos _____ 8

- Le coin boutique du Céfédé
- Chez les Paysans

Bien sûr quand on parle "du Céfédé à la ligne verte" on pense au centenaire du Céfédé, à Champdomergue, à la transhumance, au cochon grillé, au livret 2 "Au pays de jouany", à La Ligne verte, etc... Autant d'événements qui balisent notre action.

Mais nous souhaitons aussi apporter un service à notre population ; c'est pourquoi nous avons lancé l'idée de proposer aux habitants des communes riveraines du CFD (entre Florac et Ste-Cécile) une mutuelle au prix de groupe (voir notre encart à l'intérieur).

De même nous avons écouté avec la plus grande attention Philippe Hugon qui souhaite créer un musée des voies de communications au Collet de Dèze. Ce projet est considérable et nous ne sommes pas certains d'être aptes à le porter. Néanmoins nous allons l'approfondir avant d'accepter ou pas de nous engager. Une chose est sûre, nous sommes fiers qu'un élu de la trempe de Philippe Hugon se tourne vers nous pour porter un tel projet !

Outre nos événements classiques, nous accueillerons le vendredi 5 août à Champdomergue "La nuit des Camisards", la pièce écrite par Lionel Astier qui sera présent pour l'occasion. Ceci devrait être l'événement estival en Vallée longue.

La Ligne verte semble avoir franchi un pas important en ce début de printemps. Marcel nous en dira plus dans sa rubrique. L'aboutissement du projet serait pour nous une très grande satisfaction et une grande fierté.

De nouveaux membres nous ont rejoints, d'autres personnes de grande qualité nous ont fait part de leur intention d'adhérer. Cela nous conforte dans notre action. Hélas, l'hémorragie se poursuit avec la perte d'un nouveau membre en la personne d'Alain Niel, à qui nous rendons hommage en page intérieure.

Nous vous attendons nombreux à nos manifestations afin de confirmer notre rôle de rassembleurs de nos vallées.

Guy Benoit, Président de l'association "Du Céfédé à La Ligne Verte"



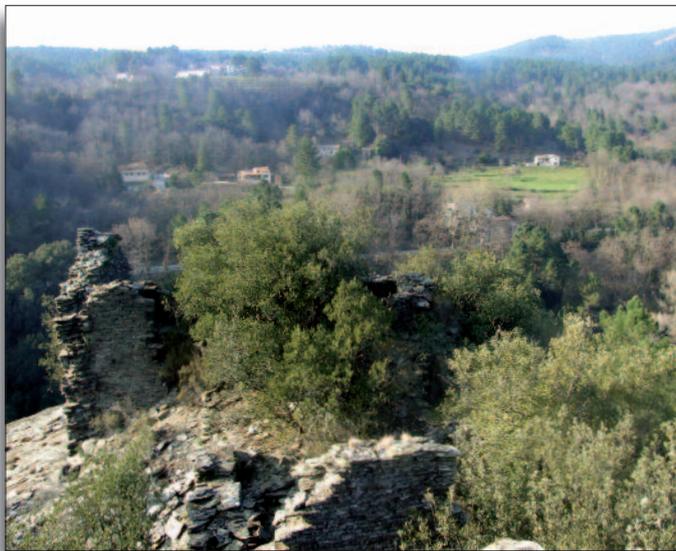
Ces petits châteaux forts, coraux de la féodalité

La féodalité repose sur un serment d'obéissance, prêté d'inférieur, le vassal, à supérieur, le suzerain. Ce schéma nous est plus obscur que les dessins préhistoriques. Pourtant les seigneurs furent longtemps des chefs incontestés, protégeant de leur mieux les paysans des invasions et des guerres sur des escarpements rocheux où ils avaient établi leurs châteaux. Les seigneurs cévenols, presque insulaires, cultivaient le bonheur d'être éloignés du pouvoir royal.

Les domaines seigneuriaux étaient souvent partagés en indivis entre les héritiers. Une terre noble faisait vivre plusieurs dizaines de "coseigneurs".

Ainsi la haute suzeraineté du mandement de Sainte Foy et de son château de Salveria ou Servières surplombant le Gardon à la Devèze, paroisse de Saint Pierre de Blannaves (Branoux), était possédée à l'origine par la maison d'Anduze et Bermond d'Alais. Elle fut démembrée après la croisade contre les albigeois à cause de son alliance avec le comte de Toulouse et attribuée au Roi de France et donc à leur vassal direct, les Budos, barons de Portes. Mais on retrouve aussi dans la nouvelle combinaison féodale les Château-Neuf de Randon, les Pelet, co-seigneurs d'Alès, les Del Puech de Cendras, l'abbé de Cendras dépendant de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille, les seigneurs de Sauveplane, les seigneurs De La Fare. Cette collégialité illustre l'enchevêtrement des lignages sur les lieux stratégiques. Les seigneurs contractaient alors entre eux une association (pariage) afin d'administrer le domaine et percevoir chacun leur part de revenus.

Quand, en 1678, Marie Félicie de Budos fait procéder à un inventaire des 13 mandements qu'elle tient en directe du roi de France et qui couvrent un vaste territoire du nord du Gard au sud-est de la Lozère, il y figure le château de Dèze, de Sauveplane,



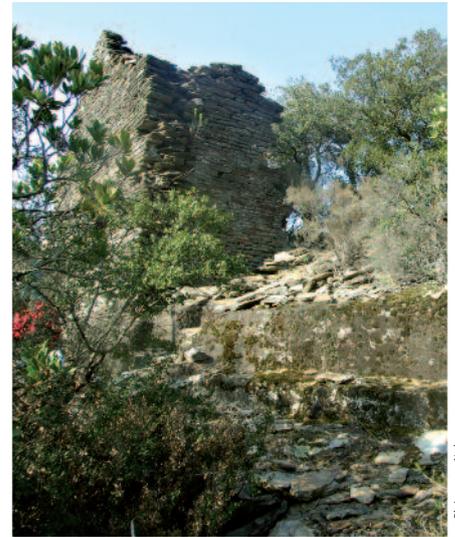
de Meyrières au Collet de Dèze et celui de Bellegarde à Saint Privat de Vallongue où est né le père du pape Urbain V. Les Grimoard sont en effet seigneurs de Grisac, Bellegarde, et de la baronnie de Verfeuil (Coudoulous). Plus au nord, du IX^e au XV^e siècle les "huit baronnies du Gévaudan" couvrent le territoire lozérien grâce à une forte densité de forteresses et de châteaux.

Les seigneurs et leurs vassaux procédaient à de nombreux arrentements, c'est-à-dire qu'une terre pouvait être sous-louée indéfiniment, délayant toujours un peu plus l'acte de propriété originel. Le vassal peut démembrer, "bailler à cens" son fief sans l'accord de son seigneur. Cette location est payée sous forme d'une redevance annuelle, le cens. Mais celle-ci n'ayant jamais été revalorisée, la rente n'a cessé de baisser, et les nobles qui avaient interdiction de travailler se sont appauvris.

En outre, à la fin du Moyen-Âge, les liens de dépendance d'homme à homme ont été relégués au profit d'un état monarchique

puissant. Les villes ont conquis la liberté de s'administrer, tandis que nos paroisses se dotaient, elles aussi, d'institutions communales où deux consuls dirigeaient un conseil des contribuables les plus aisés. Si le représentant du seigneur y siège encore de droit, il ne dispose que d'une voix.

Dans leur majorité, les paysans cévenols, locataires perpétuels, étaient devenus de fait les propriétaires de la terre contre une redevance purement symbolique.



Ph. Laurent Aiglon

Ils ne se sont d'ailleurs pas révoltés contre leurs seigneurs. Il en fut tout autrement avec la dime prélevée par l'Eglise qui fit l'objet de nombreux procès de la part des communautés. Est-ce en raison de l'habitat dispersé et d'une agriculture essentiellement vivrière, donc peu captable, que l'emprise de la seigneurie resta plus faible que dans le reste du Languedoc ? La présence des fours à pain dans chaque mas illustre cette émancipation du cadre féodal. En effet les paysans auraient dû cuire leur pain dans le four banal.

Sans avoir perdu toute influence, la petite noblesse cévenole, réformée dès le milieu du 16^{ème} siècle, a payé un lourd tribut aux guerres de religion.

L'abandon de ces châteaux était inéluctable. La moindre petite secousse de l'Histoire, au milieu du pourrissement de la féodalité, leur portait un coup fatal, pareil à ces arbres qui ne tiennent que par leur écorce. Une autre organisation du territoire avait émergé où la bourgeoisie avait pris économiquement le dessus sur des symboles du pouvoir en miettes. La terre ne nourrissait plus les seigneurs.

A la Révolution, les troubles contre les châteaux débutent le 15 décembre 1791 à Saint-Germain de Calberte, puis en octobre 1792 au Collet de Dèze. Partout on détruit les marques de féodalité.

Aujourd'hui, ces ruines, donjons dont il ne reste que des pans de murs, et des fondations taillées dans la roche témoignent pourtant d'une étape décisive vers la colonisation de nos montagnes et de leur essor démographique. Leurs os dressés constituent le récif corallien de l'épopée médiévale. Les regarder comme tel donnera-t-il envie de les sauvegarder ?...

Laurent Aiglon



Les chemins de la soie en Cévennes...

(2^{ème} partie) ...13 siècles d'histoire !

Nous avons laissé la soie dans les mains d'Alexandre le Grand. Faisons un grand saut dans le temps :

53 avant Jésus Christ Les légions romaines se heurtent aux armées parthes à Carrhes (dans l'actuelle Turquie), les cavaliers parthes brandissent de grands étendards aux couleurs brillantes au soleil. Ils sont en soie. Bientôt les romains achèteront très cher les tissus (leur poids en or). Mais ils ne correspondaient pas au goût des femmes romaines qui recherchaient la transparence. Des artisans spécialisés déteissaient les tissus, teignaient la soie aux couleurs à la mode et les retissaient de telle sorte qu'ils soient transparents.

500 après Jésus Christ Les aléas politiques des différents royaumes traversés par la route de la soie rendent les approvisionnements de plus en plus difficiles et aléatoires. Les prix montent, entraînant une crise économique dans l'empire byzantin. C'est alors que deux moines voyageurs révèlent à Justinien, l'empereur, le secret de la soie. Il les renvoie en Chine avec pour mission de rapporter des vers à soie. Ils reviennent avec des œufs du papillon Bombyx, cachés dans leurs cannes de bambou.

622 après Jésus Christ Mahomet devient un chef de guerre. Les armées arabes se mettent en route et conquièrent la Syrie, la Palestine, l'Égypte et le Maghreb. Damas deviendra un centre important pour la production et le travail de la soie.

711 après Jésus Christ Les Arabes débarquent à Gibraltar. A cette époque, l'Espagne fait partie d'un royaume wisigoth créé depuis 411 dont les capitales successives ont été Narbonne, Toulouse, Barcelone, Tolède, puis de nouveau Narbonne après la conquête arabe. Les arabes sont accueillis par les chrétiens et les juifs comme des libérateurs. Les églises sont même louées en partie par les musulmans pour y faire la prière. Autres temps !!

719 après Jésus Christ Les arabes arrivent à Narbonne, ils y resteront jusqu'en 759.

725 après Jésus Christ Ils sont à Nîmes ; bien accueillis par les nîmois qui résistaient à l'occupation Franque beaucoup plus brutale.

732 après Jésus Christ C'est la célèbre bataille de Poitiers. Charles Martel, grand-père de Charlemagne, bat une armée arabe. Mais dans le même temps le chef Berbère Manuza épouse la fille du Duc Eudes d'Aquitaine à la suite d'un accord de paix. La légende veut que ce soit à cette époque que les Cévennes aient donné refuge à des familles musulmanes.

734 après Jésus Christ Un accord prévoit que les musulmans doivent occuper des sites fortifiés pour protéger la Provence des vellétés de conquête de Charles Martel.

737 après Jésus Christ Charles Martel s'avance en Septimanie, il détruit Nîmes, brûle Arles et Béziers, mais échoue devant Narbonne. On considère que la victoire de Poitiers, et ses suites, lui permettent d'installer le pouvoir Franc au sud de la Loire.

740 après Jésus Christ C'est une date importante pour la suite de notre histoire. L'Émir au pouvoir à Séville, originaire de Syrie, fait venir de Damas des tisserands, des plants de mûriers et des vers à soie. La production de soie se développe autour d'Almería, dans la province des Alpujarras, région présentant beaucoup de points communs avec les Cévennes. Le travail de la soie va se développer très vite autour de Grenade et de Cordoue. Afin de contrôler la production, les émirs au pouvoir créent des ateliers d'état : "les Tiraz". C'est à partir de cette région que la soie va commencer son voyage vers les Cévennes.

778 après Jésus Christ Au printemps, Charlemagne réunit une armée et se dirige vers l'Espagne pour aller aider un prince musulman. Il met le siège devant Saragosse, mais, fâché avec son allié, il reprend le chemin des Pyrénées qu'il traverse en passant par le Col de Roncevaux, l'arrière-garde commandée par Roland, neveu de Charlemagne, est attaquée par les Basques (et non par les musulmans comme le veut la légende) Roland y laisse la vie. Cet événement sera perpétué à travers les siècles par la "Chanson de Roland".



Carte des routes de la soie

Cette même année, Charlemagne serait venu dans les Cévennes pour y déloger les arabes installés depuis 732 ou 725, date de leur installation à Nîmes. Un légendaire sarrasin existe encore autour de Sainte Croix Vallée Française. On lui attribue certains toponymes (Fez Begon, Fez Rolland). L'actuel temple de la Boissonnade, est une ancienne église qui aurait été construite pour remercier la Vierge du succès de la bataille contre les Arabes.

Dans le prochain épisode, nous irons au-delà de l'an 1000 et nous verrons la soie arriver dans les Cévennes. Jean-Pierre Marie

Le programme 2016

La Ligne Verte des Cévennes

Suite à l'analyse des risques, le bureau d'études a chiffré les plus-values et les moins-values des coûts de la sécurité par rapport à l'évaluation initiale, il en ressort une légère plus-value bien inférieure aux imprévus budgétés. Le Comité syndical a voté le budget 2016, les participations des communes cette année seront limitées seulement aux frais de fonctionnement.

Nous sommes tous impatients de voir débiter les travaux, aujourd'hui, le Conseil départemental de la Lozère, le Conseil Régional Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées fraîchement élus, soutiennent ce projet, en particulier, le Conseil départemental qui nous a réunis le 7 mars 2016 pour faire le point sur l'avancement de ce projet. Cette réunion nous a permis de décider de créer un groupe de travail pour affiner la présentation de la future Ligne verte des Cévennes, démontrer que ce projet est bien un projet de territoire, définir un partenariat avec le Parc national des Cévennes, rendre ce projet éligible aux subventions européennes (FEDER) et aux subventions de l'Etat (FNADT). L'Etat présent à cette réunion nous apportera sa compétence pour soutenir l'éligibilité de ce projet.

La première réunion de cadrage pour ce groupe de travail a eu lieu à la Sous-préfecture de Florac le 5 avril 2016, le groupe est composé des représentants : de l'Etat, du Conseil départemental, du Parc national des Cévennes et du Syndicat mixte de la Ligne verte, une plateforme a été créée pour partager les dossiers, chacun dans sa compétence apportera sa contribution pour parfaire le dossier de présentation et obtenir les autorisations manquantes, en particulier, avec le Parc national.

Nous avons eu d'autres entretiens importants : avec M Didier Magne de la DIR Méditerranée pour choisir les meilleures solutions pour les passages difficiles entre Saint-Julien des points et Le Collet de Dèze, avec Mme Aurélie Maillols la Vice-présidente de la Région pour renégocier la subvention de la Région, une première tranche de 15% a été accordée dans le cadre des contrats de territoire Etat Région de 2015, ces contrats sont négociés tous les ans, nous avons demandé à Mme Aurélie Maillols de soutenir notre demande de subventions de la région à 30%.

Notre objectif est de pouvoir lancer les travaux en 2017, le Comité syndical a décidé que le tronçon témoin serait réalisé entre Florac et La Salle-Prunet.

Marcel Poudevigne - Président du Syndicat mixte de la Ligne verte des Cévennes

Ph Pierre Schmitt



11 juin, Les Ayres :
Fête de la Transhumance et Total Festum

- Randonnées, animations musicales Chris Almerge, Zikéa, repas midi et soir (forfait 2 repas), marché producteurs, Jeux traditionnels (tir à la corde, course en brouette, etc...), café occitan, Bal Trad'... (programme complet sur le site de l'asso).
- Réservations obligatoires pour les repas : 06 52 92 07 81 ou 06 83 89 79 44

La Ligne s'active !

Assemblée Générale de l'Association pour l'année 2015

Cette année, c'est le magnifique site à peine enneigé, du Bistrot de l'Espinass sur la commune de St-Andéol de Clerguemort (devenue récemment Ventalon-en-Cévennes, en fusionnant avec St-Frézal de Ventalon où nous étions l'an dernier) qui a accueilli, le 12 février 2016, la soixantaine de personnes venues pour participer à ce temps fort de toute association. Bilan des activités, rapport financier, rapport moral, élections et nominations statutaires et surtout, perspectives pour la nouvelle saison, accompagnés de l'indispensable budget prévisionnel, se sont déroulés sans encombre.

L'heure de l'apéritif a été agrémentée par une surprise musicale offerte au piano par notre Président Guy Benoit. Puis ce fut au tour de l'équipe gestionnaire du Bistrot de nous régaler avec ses succulentes prestations culinaires originales et abondantes (tout le monde a pu goûter de tout). Et c'est un film, tourné et monté par Dominique Lemaitre, qui a très agréablement clôturé la soirée par une restitution fidèle et humoristique de la fête de la transhumance 2015 aux Ayres.

Autre temps fort de la soirée, l'attribution, désormais traditionnelle, de la plus haute distinction des vallées cévenoles, le CÉFÉDÉ d'honneur 2015, remis cette année à Étienne PASSEBOIS. Petit rappel :

- 19 février 1928, naissance d'Étienne à St-Frézal de Ventalon. Comme il habite Le Vialat, il emprunte, pour aller à l'école du Cros distante de 2 ou 3 km, un sentier qui sert aujourd'hui de dorsale au livret 2 !
- 1937, départ à La Grand Combe car son père doit aller travailler aux mines.
- 1939, son père est mobilisé, Étienne revient au Viala.
- 1941, à nouveau La Grand Combe et son cours complémentaire. Puis c'est l'École Normale à Nîmes, ensuite 2 ans de prépa à Toulouse et enfin l'E.N.N.A. (devenue IUFM) dont il sort professeur de lettres avec nomination à Berre, puis Marignane. Plus de 15 fois il demande sa mutation en Lozère sans l'obtenir. Il prend sa retraite de l'enseignement en 1989.

Entre temps... :

En 1946, à 18 ans, il adhère à la SFIO. Peut-être pour avoir la possibilité de rencontrer Micheline, en allant danser à la Maison du Peuple ?

De 1977 à 2008 (pendant 31 ans) il est Maire de Saint-Frézal ; toujours précurseur, il y défendra le projet de Ligne verte sur le tracé du CFD.

Parallèlement il mène une carrière d'Officier de réserve avec le grade de Colonel.

Il sera Chef d'État Major de la sécurité civile de Lozère et Officier national du mérite.

Etienne est également un très grand voyageur : yourtes en Mongolie, pirogue en Guyanne, transibérien, Spizberg, Cap Horn, etc... n'ont plus de secrets pour lui.

Mais même si ce C.V. est impressionnant, il faut surtout mettre l'accent sur les liens privilégiés, fidèles et passionnés qu'il entretient avec notre association depuis août 2006 ; sur "La randonnée à travers le temps" organisée par Guy et ses amis de Ste-Cécile d'Andorge, entre Ste-Cécile et le Collet de Dèze ; en passant par le Centenaire du CFD en 2008 ; le rassemblement de Champdomergue et les aménagements réalisés en 2012 ; et depuis chaque année lors de cet incontournable rendez-vous (il en est d'ailleurs Président de la Commission).

Il ne reste plus qu'à souhaiter qu'Étienne soit chef de cérémonie lors de l'inauguration de la Ligne verte, pour l'entendre prononcer avec brio le discours officiel et voir ses yeux pétillants briller de mille éclats.

Le compte-rendu intégral de l'AG est consultable sur le site de l'Association :

www.ducfdalaligneverte.com

Tous les renseignements à propos de Champdomergue sur : <http://champdomergue.fr/>

Denis Prat



sur la Ligne verte

12 juin, Les Ayres

- 13h30 : Balade contée

31 juillet, St-Privat de Vallongue : Fête du CFD "le cochon grillé"

- 8h45 : Randonnée matinale. RDV place du village. Marché
- 12h30 : Repas avec animation musicale (Yves Jourdannet et Tibo)
- 15h00 : Concours de boules en doublette.
- Renseignements & réservations repas : 06 83 89 79 44 ou 06 52 92 07 81
- Programme sur site de l'association (voir bas de page)

5 août, St-Privat de Vallongue (Champdomergue) : "La nuit des camisards"

- 16h00 : Balade, suivi d'un repas et d'animations
- 21h00 : Spectacle "La Nuit des Camisards"
- Renseignements : 06 52 92 07 81 & 07 83 52 05 28

18 août, Ste-Cécile d'Andorge : Balade Ligne verte & TAC

- 9h30 : Rdv au TAC, balade en train, suivie d'une balade pédestre sur la Ligne verte (4 km)
- 12h30 : Repas tiré du sac au skite Ste-Foy. Boutique
- 15h30 : Retour Sainte-Cécile d'Andorge
- 16h00 : Visite église Sainte-Cécile d'Andorge (historique, film, info programme).
- Renseignements et réservations : 06 52 92 07 81

11 septembre, St-Privat de Vallongue : Rassemblement de Champdomergue

- 8h30 : 2 randonnées matinales
- 10h30 : Culte, conférence historique
- Buvette. Repas (aligot de l'Aubrac), animations Gil Capel et Alain.
- Renseignements et réservations : 06 83 89 79 44 ou 06 52 92 07 81

Du 12 au 18 septembre : Les automnales

- Film résistance (Saint-Privat de Vallongue)
- Table Ronde (Saint-Privat de Vallongue)
- Le 17 : Conférence de Henry Mouysset sur la peste (Ste-Cécile d'A.)
- Le 18 : Balade dorsale Tourevès - l'Espinass
- Renseignements & réservations : 06 10 96 05 15 & 06 52 92 07 81

7 novembre (sous réserve) : Retour d'estive

- Rdv à Ste-Cécile d'Andorge, retour d'estive depuis Les Ponchets

Toutes les infos sur le site de l'association : www.ducfdalaligneverte.com

Guy Benoit



Raconte-nous la Ligne verte

L'esprit en ébullition de notre toujours jeune ami Roger Lagrave vient d'accoucher d'un dernier ouvrage intitulé "Raconte-nous la Ligne verte", dans lequel il parle de cette future ligne verte reliant Florac à Sainte-Cécile d'Andorge.

Dans cet ouvrage, résolument tourné vers l'avenir, il a eu la gentillesse et la délicatesse d'accorder une page entière à notre association. Quoi de plus naturel que d'appeler tous les lecteurs de ce Lien à se précipiter pour acheter "Raconte-nous la Ligne verte".

Renseignements : 04 66 45 02 03

Guy Benoit

La nuit des camisards

A Champdomergue

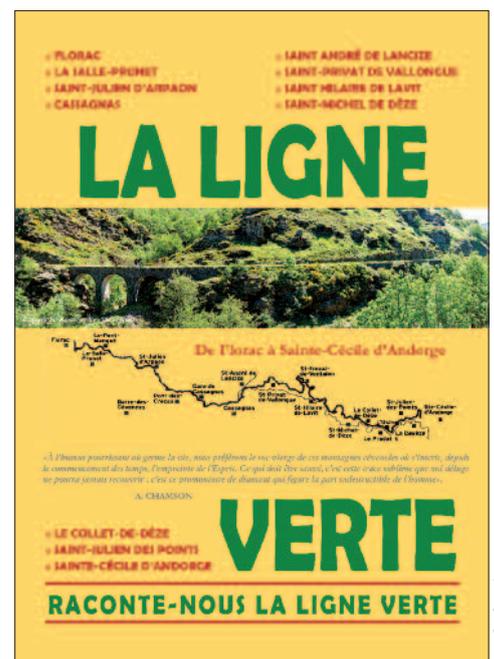
Le vendredi 5 août 2016 la pièce de Lionel Astier la nuit des Camisards sera jouée sur le site de Champdomergue, un lieu où notre association a élevé trois monuments commémoratifs, dont un en souvenir du premier combat entre les Camisards et les troupes Royales.

Lionel Astier, Gilbert Rouvière et Henry Mouysset se sont tournés vers nous afin de mettre en place l'évènement. La découverte de ce grand champ en sommet de montagne, entouré de murets en pierres sèches et recouvert d'une fine pellicule de neige a mis en émoi Lionel Astier qui, sous le charme, ne cessait de répéter "mais j'étais là lorsque j'ai écrit ma pièce. Ah mais ! C'est exactement le lieu que j'avais en tête en l'écrivant !!!".

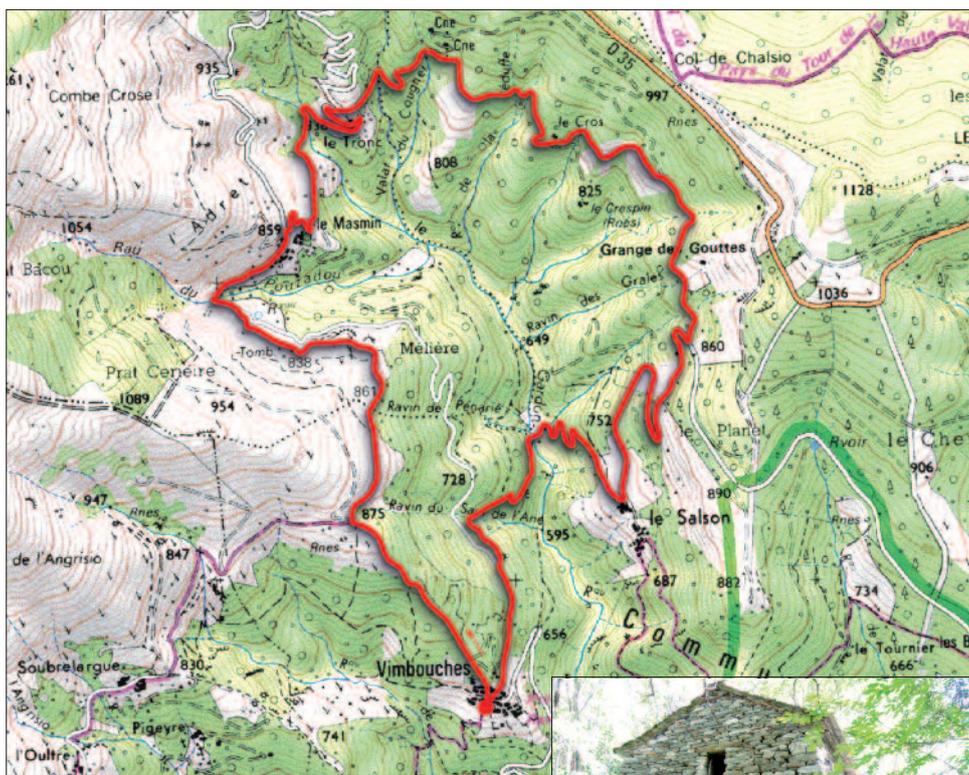
Nous nous sommes engagés à aider financièrement et logistiquement l'organisation de ce qui devrait être l'évènement de l'été en Vallée longue. Les acteurs se sublimant toujours lorsqu'ils jouent sur un site "historique".

Une balade en fin d'après midi, suivie d'une conférence sur Champdomergue animée par Henry Mouysset et Etienne Passebois compléteront la journée.

Renseignements & Réservations :
07 83 52 05 28 Guy Benoit



Rand'au Sentier du Moulin



Extrait carte IGN Corniche des Cévennes 2740ET

Distance : 8km / Dénivelé positif cumulé : ??? m / Durée : ?? heures environ

Cette boucle autour de la haute vallée du Gardon permet la découverte de hameaux sur le versant est du Bougès.

Départ : Hameau de Vimbouches (par la D35, 3 km après la Croix de Berthel, direction le Masmin, ou par la vallée, sur la N 106, avant St Privat de Val-longue, direction, St Frézal de Ventalon (D29).

A la fontaine, suivre la draille qui monte au-dessus du hameau dans un verger de châtaigniers entre des murets de schiste. Suivre la piste à droite puis la route goudronnée jusqu'au Masmin.

Suivre la voie sans issue ; avant la fin du goudron le sentier descend à gauche dans une combe, traverse le ruisseau avant de remonter dans un bois de frênes, puis dans une châtaigneraie, sous le hameau du Tronc (à noter qu'un arbre remarquable s'y trouve, un châtaignier de 10,5 m de circonférence creux à l'intérieur, qui a été recensé comme le plus gros et le plus vieux châtaignier de Lozère).

Traverser le hameau, prendre la route goudronnée au-dessus de la bergerie, puis à droite dans la première épingle suivre la piste qui monte progressivement dans la forêt. A la fourche, suivre la piste de croite qui parcourt une forêt plantée. La piste qui débouche sur la route qui descend en serpentant au village du Salson. Avant d'arriver au village, le sentier descend par les prés jusqu'au moulin. Le moulin dont la construction date de 1790 est le plus important de la vallée. L'eau du ruisseau (le Gardon d'Alés) était aptée puis retenue dans une gouрге afin d'actionner les roues horizontales du moulin.

L'itinéraire traverse ensuite le Gardon et remonte le sentier escarpé, sur le versant face au Salson et retrouve la route de Vimbouches, à prendre à gauche jusqu'au hameau.

Sylvie Chabrol

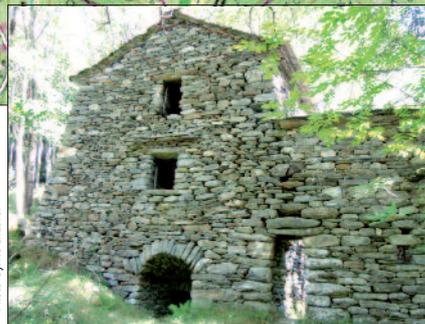


Photo Sylvie Chabrol

Mutuelle

Une mutuelle ? Pourquoi ?

Pourquoi proposer une mutuelle au prix de groupe alors que la loi impose depuis peu aux employeurs de prendre partiellement en charge la mutuelle de leurs salariés ? Tout simplement parce qu'il y a de nombreux retraités, voire des travailleurs individuels, qui pourraient être intéressés si le tarif proposé est attractif à prestations équivalentes. C'est dans cette optique que nous avons contacté trois mutuelles. Nous allons choisir la plus intéressante et vous la proposer via notre site internet.

Notre rôle se limitera à ce choix. Ensuite suivra l'avis des adhérents afin de reconduire ou pas le contrat d'une année sur l'autre. Par contre chaque adhérent traitera directement avec la mutuelle (adhésion, suivi des dépenses, remboursements et résiliation). Nous pensons pouvoir afficher les coordonnées et les tarifs de la mutuelle choisie avant l'été 2016.

Notre but ? Apporter un service à la population et tisser du lien. Nous verrons dans un an si le but est atteint. Renseignements à partir du mois de juin 2016 sur : www.ducfdalaligneverte.com
Renseignements : 06 52 92 07 81

Guy Benoit

CHARTRE DE M.CC

TEXTE ROMAN

Aisso son las costumaz dalest

Al nom del paire e del fil e del saïnt
esperit, amen. En lan del encarnacion.....
Deu agradal e al seu pobol util comensam :
costumas so es assaber vairas e diversas
que en cortz de scinnors dalest.... maiormens
los estrains rasonavon, delir o estreiner,
al miels que pogem, cobreians e estables
segun..... pobol e alavila; per so que
perpetual li habitador dalest gausiscan
franquesa, maiormens car peril sens fin, dans,
ardemens per las descordias delz scinnors an
sufertas, e non nombraiz penas, derroez e
morts : car naturals causa delz vielz despresar
so que es cominalmenz possessit; per aïso
nos scinnors dalest so es assaber lo scinner
En bernart dandusa, En peire bernon son
fils, el scinner En raimon pelet, covinenz
en un, e a plena franquesa de la vila acordans

16

Charte d'Alés (1200)

Alais ses origines, sa langue, ses chartes...

(p 234) Maximin d'Hombres Laffitte Reprints Marseille 1976

Origine de

La langue occitane est déjà présente dans certaines chartes latines dès le X^e siècle.

Du XI^e à la fin du XII^e siècle

Au XI^e siècle apparaissent les premiers textes littéraires. Avec le mouvement des troubadours, l'occitan devient une langue de culture qui influence la littérature européenne et notre civilisation occidentale. Nombreuses sont les cours étrangères qui l'utilisent comme langue de culture : Piémont, Aragon, Gallice... Des princes comme Richard Cœur de Lion ou le roi d'Aragon écrivent des poèmes en occitan. De grands esprits de l'époque l'utilisent, comme Dante... C'est la langue des pays d'Oc, celle des textes juridiques et de chancellerie, de même que le latin.

Lors de la Croisade contre les Albigeois au début du XIII^e siècle, les Français pénètrent sur les terres du Comte de Toulouse. L'activité des troubadours est compromise. L'annexion des terres à la cour de France ne comporte pas la suppression de l'occitan, mais peu à peu va s'installer la diglossie, c'est-à-dire la dominance sociale du français par rapport à l'occitan.

Et pourquoi... pas toi ?

Perqué anar manifestar per la langa ?

Entendèm sovent de mond dire : "leu parle patoés, mas pas occitan". Lo patés l'an entendut, parlat mas sovent lo sabon pas legir. Imaginatz se drollets èrem pas anats a l'escòla aprene lo francés, lo parlariam sens saupre ni lo legir ni l'escriure. Lo patés es la lenga qu'avèm ausida mas que degun nos a facha aprene. A servat lo chuc e lo muc que nos agradan. Se lo volèm transmetre cal passar per la lectura. De mai, los escruches demòran! Segur, es pas totjorn aisit : sovenètz-vos de las dictadas en francés ! Mas podèm, ara, l'aprene d'un biais viu e risolièr, en aguent consciéncia qu'es una lenga vertadièra, la de nòstre terrador que sap mièlhs ne parlar. Fièrs de la lenga de nòstres rèires, transmetam als enfants çò que sabèm! An ben lo temps d'aprene l'anglés. Mèfi que, a fòrça de se plegar sota lo jorg estrangèr, lo francés vengat pas coma o foguèt l'occitan, la lenga minorizada... de l'anglés.

Marineta MAZOYER



Pourquoi aller manifester pour la langa ?

Nous entendons souvent les gens dire : " Moi je parle patois, mais pas occitan !" Le patois, ils l'ont entendu, l'ont parlé, mais souvent ils ne savent pas le lire. Imaginez si quand nous étions enfants nous n'étions pas allés à l'école apprendre le français, nous le parlerions sans savoir ni le lire, ni l'écrire. Le patois est la langue que nous avons entendue mais que personne ne nous a fait apprendre. Il a conservé le goût et la saveur que nous aimons. Si nous voulons le transmettre, il faut passer par la lecture. De plus, les écrits restent ! Certes, ce n'est pas toujours facile : rappelez-vous les dictées en français ! Mais maintenant, nous pouvons l'apprendre d'une manière vivante et amusante en ayant conscience que c'est une langue véritable, celle de notre terroir qui sait le mieux en parler. Fiers de la langue de nos ancêtres, transmettons aux enfants ce que nous savons ! Ils ont bien le temps d'apprendre l'anglais. Méfions-nous qu'à force de se plier sous le joug étranger, le français ne devienne pas comme le fut l'occitan la langue minorisée... de l'anglais.

Traduction Marineta MAZOYER



Charte d'Alès (1200)
Alais ses origines, sa langue, ses chartes...
(p 234) Maximin d'Hombres
Laffitte Reprints Marseille
1976

la langue occitane

Du XIV^e à la Révolution française

L'occitan est la langue de communication majoritaire. La quasi totalité de la population du sud parle occitan.

L'Eglise assure presque seule jusqu'à la Révolution un enseignement qui ne concerne qu'une minorité. Le latin d'abord utilisé laisse place aux langues d'oïl et d'oc. Après la Croisade contre les Albigeois, lié à l'hérésie cathare, l'occitan n'est plus enseigné. Toutefois on prêche en occitan pour propager la religion catholique.

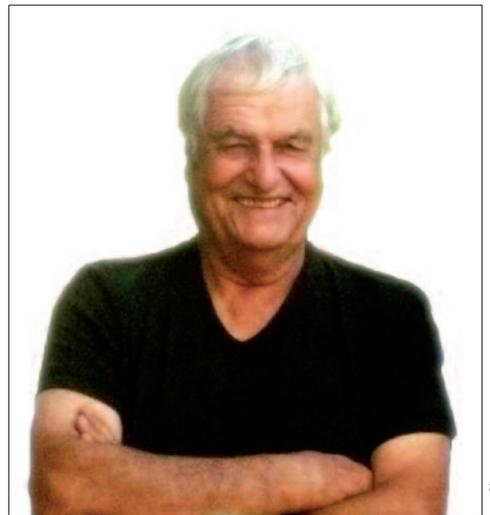
Dans l'administration royale, on commence à diffuser les écrits français. Charles VIII et Louis XII imposent le français pour la justice.

François I^{er}, par l'Edit de Villers-Cotterets (1539), décrète que l'on ne doit employer dans le royaume de France "nul autre langage que le vulgaire françois," ce qui assure la suprématie du français sur le latin, mais aussi sur les autres langues.

En 1620, Louis XIII impose l'écrit français au Béarn lors de son rattachement à la France.

Le rôle de l'imprimerie, après la création d'un imprimeur royal en 1543, contribue à multiplier les écrits français. Alors que le mouvement de la Pléiade défend et illustre la langue française, on commence à attaquer et rabaisser l'occitan. C'est au XVII^e siècle qu'apparaît le stéréotype du méridional, ou balourd, ou cocasse, mépris du parisien. Le français commence à être la langue de promotion sociale.

Une académie se forme, le "Consistòri del Gai Saber" (1323), qui a pour but de mettre en avant les valeurs de la langue d'oc au concours des Jeux Floraux. En 1513, elle se transforme en Collège de Rhétorique et n'admet plus que la langue d'oïl. Il faudra attendre le XIX^e siècle pour que l'occitan soit pris en compte...
(à suivre) Marinette Mazoyer



Photo

Alain Niel

Notre ami Alain Niel nous a quittés le 14 mars 2016...

Membre de notre association, Alain appréciait et participait à nos manifestations. A la retraite, il habitait à Boisset-Gaujac et venait très souvent à Jalcreste dans sa propriété, où il a été un acteur économique en créant un restaurant au Col de Jalcreste, "Le Ventadou".

La chasse était sa passion, Marc-André Hoogland me parle d'Alain ; je le cite "Arrivant du Nord, je me suis établi à Saint-Privat de Vallongue où j'ai pu être accepté dans l'équipe de chasseurs dirigée par Alain, nous sommes devenus vite très proches. Alain toujours souriant, avenant, prêt à rendre service, nous avons trouvé une complicité pour une bonne entente dans l'équipe, notamment pour la gestion, l'entretien des chenils et du maset servant de lieu de rendez-vous. A son contact, j'ai appris beaucoup sur la chasse aux gros gibiers, sur la région, ses habitants anciens et nouveaux. Le sachant malade, j'ai toujours eu espoir pour sa guérison, mais le sort en a décidé autrement. Nous penserons souvent et longtemps à toi et à ce que tu as fait pour nous Alain".

A ta famille, à tes proches, nous apportons notre affection et nous leur présentons nos très sincères condoléances.

Marcel Poudevigne



Photo Guy Benoit

Le coin boutique du CÉFÉDÉ

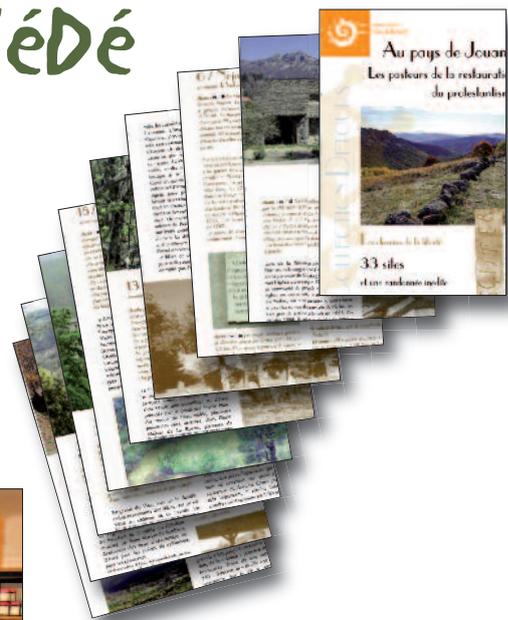


Articles et tarifs applicables pour la boutique CFD 2016.

- Livret 2 des chemins de la liberté..... 5€
(Au pays de Jouany – Les pasteurs de la restauration du protestantisme)
- Tee shirt (nouveau)..... 6€
- Sac en toile avec logo CFD..... 4€
- Cartes postales cfd..... 0.20€
- Lot de 16 cartes postales cfd..... 2€
- DVD centenaire mémoire et festivités..... 10€

Les tarifs sont frais d'envoi non compris.

Contact : 06 52 92 07 81 ou ducfdalaligneverte@yahoo.fr



Publi-info



Photo Denis Prat



Photos Nathalie Bonot

Chez les paysans

La boutique "Chez les Paysans" située sur l'Esplanade à Florac, porte le même nom que l'association créée en 2006. Elle regroupe une quinzaine de producteurs locaux, dans un rayon de 50 km, dont plus d'un tiers est installé dans les Cévennes, essentiellement dans la Vallée Longue et le long de la Ligne verte. Avec l'adhésion au réseau des Boutiques Paysannes®, la charte garantissant aux consommateurs la qualité des produits issus des fermes et ateliers ainsi que la vente effectuée exclusivement par les producteurs est respectée. Les agriculteurs adhérents vendent des produits fermiers locaux sur lesquels ils s'engagent à informer les consommateurs sur les processus de fabrication. Ils connaissent et appliquent les règles sanitaires d'hygiène de la production à la commercialisation.

La gamme de produits fermiers proposée est riche et diversifiée, avec une grande variété de pâtés et terrines, de la charcuterie, des confitures et produits de la châtaigne, des fromages, de la viande fraîche, du miel, des tisanes et cosmétiques, mais également des bières, du vin, des liqueurs et des apéritifs, etc... ainsi que de l'artisanat avec des poteries et des ouvrages en laine. Certains producteurs sont certifiés en Agriculture Biologique mais tous pratiquent une agriculture respectueuse et engagée.

Nathalie Bonot

Nos horaires d'ouverture :

De Pâques à la Toussaint : du mardi au samedi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 16 h à 19 h, dimanche de 9 h 30 à 12 h 30, Sauf juillet et août : de 9 h 00 à 19 h 00 sans interruption
De la Toussaint à Pâques : jeudi et dim matin de 9 h 30 à 12 h 30 et vendr et sam de 9 h 30 à 12 h 30 et de 16 h à 19 h
Fermeture annuelle du 15 janvier au 15 février.



AGENCE IMMOBILIERE SALERY Cévennes-Piémont
TRANSACTION - ESTIMATION IMMOBILIERE - GESTION LOCATIVE - INVESTISSEMENT

Vendre, acheter, investir, louer et gérer ! C'est notre métier !
L'expérience à votre service aussi chez vous !

Valérie Gourdon, à votre service sur le secteur Vallée longue – Mimente - Mont Lozère

Siège social : 15, bd des Remparts St Hippolyte du fort - Tél. 04.66.77.90.89 ou **06.72.48.32.46** - www.immopiemont.com

Note de l'équipe

Si vous souhaitez :

- Apporter commentaires, avis, suggestions par rapport à l'un des articles du bulletin, vous pouvez nous écrire par courrier postal au siège social de l'association ou par courrier électronique à : ducfdalaligneverte@yahoo.fr
- Apporter votre soutien à l'association au travers d'une adhésion (10 € par personne), en adressant votre règlement par chèque au siège social de l'association.

Bulletin édité par :

l'association "Du CÉFÉDÉ à La Ligne Verte".

Siège social : Mairie 48240 St Privat de Vallongue.

Site Internet : www.ducfdalaligneverte.com

Le bulletin y sera téléchargeable en ligne à partir du 15 mai 2016.

Responsable de la publication : **Guy Benoit**.

Comité de rédaction : **Guy Benoit, Laurent Aiglon, J.Pierre Marie, Marcel Poudevigne, Denis Prat, Sylvie Chabrol, Marinette Mazoyer** (avec les élèves de Marinette), **Nathalie Bonot, Monique Poudevigne** et **Pierre Schmitt**.

Conception maquette et mise en page : **Sylvie Chabrol** et **Pierre Schmitt**.

Habillage de couverture : **Pierre Schmitt**.

Imprimé avec le soutien d'ERDF-Lozère et distribué gracieusement en Vallée Longue grâce au partenariat de **La Poste du Collet de Dèze**.

